

Résolution présentée par la délégation de

Sao Tomé-et-Principe

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Fonds pour la Justice et la Résilience Climatiques

L'Assemblée générale,

Alertant Du fait que les États insulaires en voie de développement comme Sao Tomé-et-Principe sont les premières victimes de la montée des eaux et des différentes conséquences du réchauffement climatique,

Rappelant La contribution globalement négligeable de ces pays dans les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'injustice de tout de même payer le prix de la production excessive de CO₂ des pays industrialisés,

Outrée Par l'absence d'aides, autres que celles basées sur le volontariat, en particulier alors que des multinationales de pays riches industrialisés exploitent des sites dans lesquels se trouvent des gisements de ressources en énergies fossiles, profitant de régions dans des situations précaires

Observant De terribles risques environnementaux qu'implique ce genre d'exploitation, telles que les plateformes pétrolières, qui relâchent des substances comme le sulfate d'hydrogène, un agent cancérigène, altérant la biodiversité et la santé environnementale sur les lieux des forages, en plus de menacer les populations au niveau des côtes,

- Décide
- D'instaurer une taxe sur les multinationales du secteur de l'énergie (Total Energie, Petrobras, etc.) qui exploitent des sites dans les zones en développement et les zones menacées directement par le changement climatique ainsi que la montée des eaux,
 - De créer le Fonds pour la Justice et la Résilience Climatiques (FJRC), qui serve à récolter ces taxes afin de financer les États en voie de développement menacés par le réchauffement climatique, en commençant par s'occuper des cas urgents, touchés par la problématique de montée des eaux,
 - D'utiliser une partie de l'argent récolté afin de financer la formation de communautés locales dans le domaine du développement durable,
 - De publier des rapports annuels pour faire de potentiels ajustements et améliorer l'efficacité du fonds.

Le texte français fait foi